

ited, comme il est rapporté dans les *Débats* du 28 mars 1944?

2. Le ministre du Revenu national a-t-il fait enquête sur les prétendues fraudes fiscales que pratiquerait la Canadian Bayer Company à l'instigation de la I. G. Farbenindustrie and Sterling Limited, suivant un rapport du sous-comité de mobilisation militaire du comité des Affaires militaires du Sénat des Etats-Unis, comme il est rapporté dans les *Débats* du 28 mars 1944?

M. COLDWELL: Je ferai remarquer que le ministre des Munitions et approvisionnements a répondu à la première partie de cette question, le 31 mars, ainsi qu'en fait foi le hansard de cette date. Il ne sera donc pas nécessaire d'inclure cette partie de la réponse dans le document.

DEMANDES DE DOCUMENTS

BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA RIVIÈRE COLUMBIA

M. COLDWELL:

Copie de tous télégrammes, lettres et autres correspondances échangés, depuis le 1er janvier 1940 jusqu'aujourd'hui entre le gouvernement fédéral, le gouvernement des Etats-Unis, la province de la Colombie-Britannique et toute compagnie d'énergie électrique, ainsi que les rapports et les consultations de la Commission internationale conjointe, relativement aux questions concernant le bassin hydrographique de la Columbia et de ses affluents.

ADMINISTRATION DE SECOURS ET DE RÉTABLISSEMENT DES NATIONS UNIES—RÉSOLUTIONS DE LA RÉUNION D'ATLANTIC CITY

M. QUELCH:

Copie des résolutions adoptées à Atlantic City, en décembre 1943, par l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies.

ACHATS DE PROPRIÉTÉS DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES

M. DIEFENBAKER:

Etat indiquant l'emplacement et le prix d'achat de toutes les propriétés que quelque ministère du Gouvernement a achetées dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta au cours de chacune des années 1941, 1942 et 1943.

DÉCLARATION DE HYDE PARK

COMPTE RENDU AU SUJET DE SA SUSPENSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Certaines dépêches de presse qui ont été publiées pendant les vacances de Pâques laissaient entendre que le Gouvernement s'apprête à faire une déclaration au sujet de la suspension de l'accord de Hyde Park, conclu entre le Canada et les Etats-Unis à un moment antérieur de la guerre.

[M. Coldwell.]

Le premier ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre si cet accord doit être suspendu, modifié ou résilié et d'indiquer en même temps les motifs d'une telle mesure?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Comme mon honorable ami le sait sans doute, le ministre des Finances (M. Ilsley) est présentement absent d'Ottawa pour le règlement de questions relatives au prochain emprunt de la victoire. Je ne voudrais pas faire de déclaration à ce sujet sans l'avoir consulté. Dès son retour, je verrai à ce que la Chambre soit informée.

CONFÉRENCE AVEC LES PROVINCES

QUESTION AU SUJET DE LA DATE PROBABLE À LAQUELLE ELLE AURA LIEU

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Le premier ministre est-il en mesure d'annoncer la date de la conférence fédérale-provinciale projetée?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Mon honorable ami a sans doute lu le document qui a été déposé peu de temps avant les vacances de Pâques et dans lequel était reproduite la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux au sujet de la conférence fédérale-provinciale et où il était question des efforts tentés en vue de fixer une date convenant à tous les intéressés. Cette correspondance démontre que la tâche n'a pas été facile jusqu'ici. Le Gouvernement n'a pas encore été en mesure de fixer une date définitive.

M. GRAYDON: Le premier ministre reconnaîtra peut-être que le fait que des élections auront probablement lieu dans trois provinces contribue à retarder la tenue de cette conférence. Faut-il attacher quelque importance à cette circonstance?

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami est évidemment mieux renseigné que moi sur les perspectives d'élections. Je ne saurais lui dire si des élections auront lieu ou non, mais je sais qu'à l'heure actuelle des représentants de la trésorerie de toutes les provinces, sauf une, s'occupent de préparer la documentation nécessaire à la conférence fédérale-provinciale. Bien qu'aucune date n'ait encore été fixée, personne, j'espère, ne s'imaginera, qu'on néglige de préparer à l'avance autant de données que possible, afin que lors de la conférence, tous les gouvernements aient à leur disposition la documentation nécessaire pour la discussion des questions qui viendront sur le tapis.